

Plan massif de diffusion de masques, gel et lunettes aux professionnels de Meurthe-et-Moselle

Nancy, le 22 avril 2020

Opération Résilience ECO 54

L'ACACIAM (Association des Chambres d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie, de métiers et de l'Artisanat) fédère les trois chambres consulaires de Meurthe-et-Moselle.

Les trois présidents, Laurent Rouyer, François Pélissier et Jean-Paul Daul prennent l'initiative d'une diffusion de matériel de protection aux acteurs économiques sans précédent en étroite concertation avec le Tribunal de Commerce, la Fédération Bancaire Française, la CPME 54, l'U2P, la CAPEB, la FDSEA ainsi que le soutien de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, des parlementaires et des grandes collectivités territoriales (Département de Meurthe-et-Moselle, Métropole du Grand Nancy villes de Nancy, Longwy, Jœuf, Pont-à-Mousson, Toul, Lunéville).

Objectif : que les TPE et PME de toute nature (artisanat, agriculture, commerce, industrie, transport, services...) qui agissent sur le terrain **maintiennent et redémarrent leur activité**.

Moyens : fourniture de 900 000 masques trois plis, 20 000 masques FFP2 (pour des activités spécifiquement définies par le gouvernement et les organisation professionnelles), 10 000 paires de lunettes et 20 000 flacons de gel hydroalcoolique à destination des entreprises de Meurthe-et-Moselle, à raison de **300 000 masques par semaine à compter du Mercredi 22 Avril 2020**.

Distribution : 9 points de retrait dans le département (dont 4 sur la Métropole) permettant à tout acteur économique d'être à moins de 25 minutes d'un centre de livraison.

Commandes : connexion à une plateforme unique sécurisée d'achat en ligne

www.nocovid-acaciam54.fr.

Contrôle : pré-commande validée par une cellule de contrôle avec des règles élémentaires d'identification et de validation de l'entreprise, avec un seuil maximum de commande pour une semaine par produits et de limite des stocks disponibles (*10 masques trois plis / salarié / semaine*)

Retrait : après validation, chaque entreprise reçoit une confirmation de sa commande ainsi qu'un mail d'invitation à retirer le matériel commandé précisant le lieu, la date, l'horaire et le contenu, sur le site prévu.

Priorité : dans un premier temps, les métiers prioritaires qui sont sans protection depuis plusieurs semaines sont invités à se manifester (commerces alimentaires, tabac presse, taxis, artisans...) et à commander en ligne.

Communication : tous les réseaux économiques sont informés pour relayer et promouvoir ce dispositif appelé à se renouveler chaque semaine jusqu'à nouvel ordre.

Extension : l'Acaciam a de plus apporté son expertise et sa réactivité pour servir le compte de départements voisins puisque nous livrerons près de 300 000 masques aux CCI des Vosges, de l'Aube, de la Marne et de Meuse/Haute-Marne.



Laurent Rouyer
Président de la Chambre d'Agriculture
de Meurthe-et-Moselle



François Pélissier
Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle



Jean-Paul Daul
Président de la Chambre de Métiers et
de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle